



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 45983

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de bien vouloir le tenir informé des chiffres concernant le nombre de décès imputés aux pathologies liées au tabagisme.

Texte de la réponse

Le tabac est une cause très importante de morbidité et de mortalité dans la population française. Il est donc essentiel de surveiller l'évolution de sa consommation et d'en mesurer les conséquences sur la santé. Pour évaluer la mortalité attribuable au tabac par sexe et par âge, Catherine Hill et Agnès Laplanche du département de santé publique de l'Institut Gustave-Roussy, utilisent les données de mortalité qui sont issues des statistiques nationales de décès pour la France entière en 1999. Le nombre total des décès attribuables au tabac est égal à 66 000 dont 59 000 décès chez les hommes et 7 400 décès chez les femmes. Cela représente 21 % de la mortalité masculine et 3 % de la mortalité féminine. Le tabac est responsable actuellement en France de plus d'un décès sur neuf. Dans la population âgée de 35 à 69 ans, un décès sur trois est attribuable au tabac chez les hommes et un sur seize chez les femmes. Ce bilan souligne l'importance de l'urgence des actions à entreprendre : aider les fumeurs à arrêter de fumer et empêcher les adolescents d'entrer dans le tabagisme. Ces actions sont inscrites dans le plan de lutte contre le cancer 2003-2007, avec pour objectif une diminution du tabagisme de 30 % chez les jeunes et de 20 % chez les adultes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45983

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 2004, page 6551

Réponse publiée le : 21 septembre 2004, page 7434